

## **Le Nouveau Pacte Vert Mondial : une solution pour deux crises**

Emna OMRI

Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax

[Em.omri@gmail.com](mailto:Em.omri@gmail.com)

Meriem BHIRI

Faculté des sciences économiques et de gestion de Sfax

[Bhiri.meriem@gmail.com](mailto:Bhiri.meriem@gmail.com)

### **Résumé**

Le monde est confronté à la plus grave crise financière et économique, depuis la grande récession des années 30. Face à cette situation, les gouvernements ont utilisé divers stratégies telles que la baisse des taux d'intérêts, qui ont atteints des niveaux presque nuls dans certains pays, et l'injection de liquidité dans le système bancaire. Mais ces stratégies s'avèrent insuffisantes et la nécessité de la politique budgétaire s'impose. L'instauration des mesures d'incitation fiscale ne présente pas seulement un moyen pour relancer la demande globale et l'emploi mais surtout elle est une opportunité pour changer la trajectoire de l'économie en investissant dans les secteurs verts.

A ce stade, plusieurs économistes et organisations non gouvernementales et des organisations internationales ont proposé : « un Global Green New Deal » comme une stratégie pour répondre en même temps aux défis de la crise économique et du changement climatique. L'un des secteurs clés de ce Global Green New Deal est celui des énergies renouvelables qui présente un fort potentiel d'emploi et n'émet pas les gaz à effet de serre.

Les mots clés : Global Green New Deal, la crise économique, le changement climatique, les énergies renouvelables

# Introduction

Le monde doit faire face à deux grandes crises l'une économique et l'autre écologique. La crise économique mondiale qui est la plus grave, depuis les années 30, trouve ses origines dans le marché des « subprimes » aux Etats Unis. Cette crise se caractérise par une grave chute de la demande globale et par la flambée du taux du chômage. Plusieurs économistes voient dans la relance de la demande globale la clé pour sortir de la crise.

Bien que la situation mondiale paraisse sombre, des économistes voient dans cette crise une opportunité pour relever les défis climatiques tels que Barbier (2009), Edenhofer et Stern (2009) et le « Green new deal group » (2008). En effet Barbier (2009), a proposé un « Global Green New Deal » (GGND) comme une solution commune aux deux crises. Il est recommandé donc que les mesures d'incitation fiscale donnent la priorité aux investissements verts tels que la performance énergétique des bâtiments, le transport durable et les énergies renouvelables. Ce GGND va permettre donc la relance de l'économie mondiale, la création d'emplois et la protection de l'environnement.

Vu que les projets d'énergies renouvelables sont une forme de stimulation séduisante puisqu'ils exigent beaucoup de main d'œuvre et n'émettent pas les gaz à effet de serre (GES), ils présentent l'une des principales composantes d'un GGND.

Dans ce papier on va essayer de répondre aux questions suivantes :

- ❖ Quels sont les objectifs et les éléments d'un GGND ?
- ❖ Quel rôle va jouer le secteur des énergies renouvelables dans la relance verte ?

Pour répondre à ces questions, on va organiser ce travail sous la forme de trois sections :

- ❖ Dans la première section, on va essayer de donner une idée sur la gravité des deux crises économique et écologique.
- ❖ Dans la deuxième section, on va étudier le concept de GGND qui a été proposé comme une solution commune à ces deux crises.
- ❖ Dans la troisième section, on va mettre l'accent sur l'une des composantes clés d'un GGND qui est le secteur des énergies renouvelables.

## Section 1 : un contexte au double crise

Le monde est en proie à deux graves crises l'une économique et l'autre écologique. La crise financière qui s'est déclenché, aux Etats Unis, n'a pas trop tardé à se propager à d'autres pays pour se transformer en fin à une crise économique mondiale. La crise a eu des effets majeurs sur l'économie mondiale, mais le besoin de lutter contre le changement climatique reste urgent. Selon une étude publiée le lundi 23 novembre 2009 par le WWF, l'augmentation du niveau de la mer d'un demi-mètre d'ici 2050, peu coûter presque 10 fois plus que ce qu'a coûté la crise financière.

### 1.1. La crise économique

La gravité et la soudaineté de l'actuelle crise économique nous pousse à s'interroger sur ses origines directes. Cette crise a été déclenchée par le marché des « subprimes » aux Etats Unis, ce marché est constitué de prêts qui sont gagés sur l'immobilier résidentiel et qui sont accordés à une clientèle jugée peu solvable. La pérennité de ce système dépend de deux conditions : l'appréciation régulière de l'immobilier et la stabilité des taux d'intérêts. Mais, le taux directeur a augmenté de 1% à 5,25% entre 2004 et 2006 et le prix de l'immobilier a aussi commencé à chuter.

Face à cette situation, les ménages se sont trouvés incapables de rembourser leurs prêts ce qui a poussé les banques à vendre les logements saisis ce qui a causé la chute des prix de l'immobilier et la bulle a éclaté.

A l'été 2007, on a assisté au déclenchement de la crise financière. Les deux courroies de transmission de la crise des subprimes sont : la titrisation des créances et les fonds d'investissements « hedge funds ».

De Septembre 2007 à l'été 2008, les pertes des banques se sont augmentées rapidement et ont atteint 950 milliards de dollars dans le monde (FMI, 2008).

En septembre 2008, trois grandes faillites ont marqué les esprits :

- ✓ Fanny Mae et Freddie Mac qui sont deux organismes de financement hypothécaire (garantissent près de 40% des prêts immobiliers américains soient 5300 milliards de dollars) sont mis sous tutelle par le trésor américain le 7 septembre 2008.

- ✓ Lehman Brothers qui est une banque d'investissement à 59 milliards de dollars américain de chiffre d'affaires a fait faillite le 15 septembre 2008.
- ✓ Le géant de l'assurance AIG a été au bord de la faillite le 16 septembre 2008. Ce géant a été sauvé par une quasi nationalisation sur la base de 85 milliards de dollars de prêt de la Fed.

A l'automne 2008, la crise bancaire s'est propagée à l'économie réelle et on a assisté à la faillite des milliers des PME, l'augmentation du chômage et la chute de la demande globale. Selon la Banque Mondiale (2008), chaque baisse de 1 pour cent de la croissance dans les économies en développement se traduit par un surcroît de 20 millions de personnes vouées à la pauvreté.

En Janvier 2009, 600000 personnes ont perdu leur emploi aux Etats Unis, il s'agit de la perte mensuelle la plus grave depuis 1974. Presque 3,6 millions d'emplois ont disparu entre décembre 2007 et janvier 2009. (ILO, 2009)

## **1.2. Le changement climatique**

La Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est la première tentative, dans le cadre de l'ONU, pour tenter de mieux comprendre le phénomène du changement climatique et essayer de chercher les stratégies à adopter. Les changements climatiques sont définis par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques comme étant des changements qui modifient la composition de l'atmosphère de la Terre et sont dus à l'activité humaine.

Les changements climatiques regroupent toutes les modifications du climat à savoir la température, les précipitations et les vents. Mais, de nos jours, on parle beaucoup plus d'un changement du climat vers son réchauffement. Le réchauffement climatique consiste, en fait, en une augmentation des degrés de la température due aux émissions accrues de GES imputables essentiellement à la consommation accrue des combustibles fossiles.

Selon l'IPCC (2007), parmi les conséquences désastreuses des changements climatiques on peut noter :

- ❖ La contraction de la couverture neigeuse et une diminution de l'étendue des

glaces de mer.

- ❖ L'élévation du niveau de la mer et des températures de l'eau.
- ❖ Les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes.
- ❖ Les fortes précipitations et la multiplication des régions touchées par la sécheresse.
- ❖ L'augmentation d'intensité des cyclones tropicaux.

Selon IPCC (2007), la température sur la terre a augmenté de 0,7 °C par rapport au niveau enregistré avant l'ère industrielle. Les pauvres du monde sont particulièrement les plus touchés par la montée du niveau de la mer causée par les changements climatiques, l'augmentation de la fréquence des tempêtes et l'érosion des côtes.

Environ 14% de la population des pays en développement habitent dans les zones côtières à basse altitude exposées à ces risques. 60% des plus grandes mégapoles mondiales de plus de 5 millions d'habitants sont implantées dans une bande côtière de 100 km de large. Douze villes sur 16 sur l'ensemble de la surface du globe dont la population est supérieure à 10 millions se trouvent dans cette situation. (PNUE, 2009)

Selon le PNUE (2009), les deux crises climatique et économique sont causées par les pays riches mais affectent beaucoup plus les pays pauvres.

## Section 2 : le « Global Green New Deal »

Plusieurs organisations non gouvernementales, des organisations internationales (PNUE) ainsi que des économistes tel que Joseph Stiglitz appellent pour la mise en œuvre d'un « Green New Deal » c'est-à-dire un ensemble de stratégies qui permettent la reprise économique tout en protégeant l'environnement.

### 2.1. Les origines du GGND

Pour lutter contre la récession et répondre à la sévère chute de la consommation privée et de l'investissement, la politique budgétaire est recommandé afin de relancer la demande globale et de créer de nouveaux emplois. De ce point de vue, la crise économique peut se présenter comme une chance historique pour commencer à répondre à un autre grand défi auquel l'humanité est confrontée : le changement climatique. Il serait donc très sage de consacrer une part considérable de

la relance mondiale à des fins écologiques en investissant dans les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, etc. Ceci va nous permettre le passage à une économie sobre en carbone tout en générant de nouveaux emplois.

Selon (PNUE, 2009, p.6), le GGND « *porte sur un ensemble de plans de relance coordonnés de grande envergure et d'actions gouvernementales à l'échelle mondiale susceptibles de déclencher la reprise économique mondiale à court terme tout en jetant les fondations d'une croissance économique soutenue à moyen et long termes.* »

Cette idée est inspirée du « New Deal » présenté, dans les années 30, par le président des Etats Unis Franklin D. Roosevelt comme solution pour sortir de la grande dépression. Ce « New Deal » a permis la diminution du taux de chômage, la modernisation des infrastructures et la stimulation de l'économie.

Plusieurs rapports ont commencé, ces deux dernières années, à parler de la nécessité de l'adoption d'une stratégie globale qui permet au monde de sortir de la récession économique et de suivre le chemin de la croissance durable.

- Le « Green New Deal Group » est le premier qui a donné à cette stratégie le nom de « Green New Deal » dans leur rapport publié, en Juillet 2008.
- Le programme des nations unies pour l'environnement a choisi l'appellation de « Global Green New Deal » dans le rapport publié en février 2009.
- Edenhofer et Stern, ont proposé un « Global Green Recovery » comme solution aux deux crises climatique et économique, dans leur rapport publié en avril 2009.

Tous ces rapports appellent pour la mise en œuvre d'un ensemble de plans de relance de grande envergure qui visent la reprise économique tout en préservant l'environnement. Le « green new deal » vise donc à répondre à l'ensemble des défis à l'atteinte d'une croissance durable à faible teneur en carbone.

## **2.2. Les objectifs d'un GGND**

Selon le « green new deal group », 2008, le « green new deal » est la solution pour sortir d'une triple crise : la crise financière, le changement climatique et la flambée des prix de l'énergie. Le GND vise donc l'émergence d'une économie moins carbonée et capable de créer de nouveaux emplois. Ainsi, plusieurs stratégies sont proposées telles que :

- ✓ L'augmentation de l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables et la performance énergétique des bâtiments afin de créer une économie moins carbonée.
- ✓ La création et la formation d'une « carbon army » de travailleurs afin de fournir les ressources humaines nécessaires pour un vaste programme de reconstruction de l'environnement.
- ✓ L'internalisation des externalités dans le prix des combustibles fossiles.

Edenhofer et Stern, 2009, ont mis l'accent sur le rôle des pays membres du G20 dans la « global green recovery » c'est-à-dire la stratégie qui permet de faire face à la fois à la récession économique et le changement climatique. En effet, dans la plupart des pays du G20, d'ambitieuses mesures d'incitations fiscales ont été annoncées, il est nécessaire donc d'en profiter pour investir dans les secteurs d'avenir qui préservent l'environnement et permettent la création d'emplois. Le rôle du G20 dans cette reprise est primordial puisqu'il présente au moins les trois quarts du PIB mondial, de la consommation de l'énergie ainsi que les émissions de dioxyde de carbone.

Le rapport présenté par ces deux auteurs, met en relief les mesures clés qui doivent être prises, par les membres du G20, afin de sortir de la crise économique et suivre le chemin du développement durable. Il est recommandé que les gouvernements concentrent leurs programmes de redressement sur sept domaines stratégiques tout en suivant une démarche à deux phases :

- ✓ La première phase se compose de trois mesures qui vont permettre la stimulation de la demande globale et de l'emploi dans le court terme. Ces mesures sont : l'amélioration de l'efficacité énergétique et des infrastructures et le soutien des marchés des technologies propres.
- ✓ La deuxième phase vise le moyen terme et comporte les mesures suivantes : le lancement des projets pilotes dans le domaine de préservation de l'environnement, l'encouragement de la recherche et développement à l'échelle internationale et l'investissement dans les secteurs à faible émissions de dioxyde de carbone et enfin la coordination des efforts du G20 afin d'assurer l'efficacité de la relance verte mondiale.

Barbier (2009), plaide en faveur d'un GGND afin de sortir des nombreuses crises auxquelles nous sommes confrontés : crise économique, crise écologique, crise alimentaire, crise de pétrole et crise d'eau.

Selon Barbier (2009), les objectifs d'un GGND sont :

- ✓ Contribuer à la relance économique, en créant des emplois et en protégeant les groupes vulnérables.
- ✓ Réduire la dépendance vis-à-vis du carbone et la dégradation des écosystèmes, en mettant les économies sur la voie d'un développement propre et stable.
- ✓ Favoriser une croissance durable et soucieuse de n'exclure personne et permettre l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement, dont l'élimination de la pauvreté extrême d'ici 2015.

Pour réaliser ces objectifs, Barbier (2009), a précisé un ensemble d'éléments, dont il faut donner une attention particulière, tels que la réforme des politiques intérieures afin de favoriser les bons résultats des investissements verts et la réforme de l'architecture de la politique internationale.

### **2.3. Les relances vertes dans le monde**

Selon l'étude réalisée par Barbier (2009), l'utilisation de 1% du PIB mondial dans des investissements verts, durant les deux prochaines années, permettra au monde de mettre en place l'infrastructure verte nécessaire à « l'environnementalisation » de l'économie mondiale. Le volume total recommandé de ces incitations « vertes » n'est pas difficile à réaliser : 1% du PIB mondial (environ 750 milliards de dollars), c'est-à-dire seulement un quart du volume total des mesures d'incitation fiscale proposées.

Plusieurs études ont essayé de donner la part des investissements verts dans les plans de relance tels que la série des études faites par HSBC global Research, en 2009, et le rapport de Edenhofer et Stern (2009), qui constitue une série de recommandations pour les membres du G20.

Selon Robins et al (2009) du HSBC global research, les plans de relance ont été l'occasion de mobiliser des fonds publics importants en faveur de la relance verte.

- ❖ Le montant de l'American Recovery and Reinvestment Act, signé, le 17 février 2009, par le président Obama, est de 787 milliards de dollars sur trois

ans (soit 1.9% du PIB sur chaque année), la composante verte est de 94 milliards de dollars.

- ❖ La Chine a adopté un plan de relance de 584 milliards de dollars sur 2 ans, presque 40% sont destinés à des secteurs verts.
- ❖ La Corée du Sud a adopté « Green New Deal Stimulus Package », qui présente plus que 80% du plan de relance.

Robins et al (2009) ont analysé plus de 20 plans de relance économique afin de déterminer la mesure de la composante verte. La proportion des mesures de relance verte variait de 0% pour le Chili et l'Inde à 80,5% pour la Corée du Sud. Au niveau mondial, ils estiment que les mesures de relance verte représentent environ 15,6% du total des paquets de relance internationale (environ 430 milliards de dollars). Même si la plupart des plans de relance disposent d'un volet vert, 85% de ces 430 milliards ont été engagés par quatre pays, qui ont fait le pari de la croissance verte pour sortir de la crise : la Chine, les Etats unis, la Corée du sud et la France.

Dans le communiqué final des pays du G20, en date du 2 avril 2009, les pays membres du G20 ont fixé six engagements parmi lesquels celui de s'engager dans la voie de la croissance économique verte et durable en utilisant au mieux les investissements réalisés dans les plans de relance. Si les pays du G20 n'ont pas suivi la recommandation du PNUE qui fixe une cible de dépenses vertes à atteindre (1% du PIB mondial sur deux ans), l'affirmation récurrente dans le communiqué de leur volonté de construire « une croissance verte et durable » traduit la conviction de ces pays de l'importance de la relance verte.

### Section 3 : le secteur des énergies renouvelables : un élément clé du « global green new deal »

*« Nous recommandons que les mesures d'incitation fiscale (qui doivent être appliquées en 2009 et 2010) donnent la priorité à la performance énergétique des bâtiments, aux investissements en matière de transport durable ainsi qu'aux énergies renouvelables » (PNUE, 2009, p.4)*

Le GGND vise essentiellement la création d'emploi, la réduction de la pauvreté et la réalisation d'une croissance durable et sobre en carbone. Les énergies renouvelables vont jouer un rôle primordial dans l'atteinte de ces objectifs vu que ces énergies sont non émettrices de GES, elles présentent aussi un fort potentiel de création d'emploi et répondent parfaitement aux besoins des zones pauvres et isolées.

### **3.1. Définition**

Les énergies renouvelables sont des formes utiles d'énergie provenant d'une source renouvelable, c'est-à-dire dont l'utilisation actuelle n'en limite pas la disponibilité future, ou, en d'autres termes, dont la capacité de renouvellement est supérieure au rythme d'exploitation. Par opposition aux énergies fossiles et fissiles, qui sont des énergies de stock, les énergies renouvelables sont des énergies de flux : elles se régénèrent en permanence au rythme du soleil et de ses dérivés (le vent, les cours d'eau, les vagues, les courants marins et la croissance de la biomasse). Les énergies renouvelables sont aussi des sources d'énergie non émettrices de GES.

Les énergies renouvelables sont issues directement ou indirectement de l'activité solaire : l'énergie solaire convertible en chaleur ou en électricité, l'énergie éolienne, l'énergie hydraulique, l'énergie thermique des mers, l'énergie de la biomasse et l'énergie marémotrice

Malgré les grands efforts déployés pour la diffusion à grande échelle des énergies renouvelables, elles présentent encore une part très faible de l'énergie consommée. En effet, en 2006, les énergies renouvelables présentent 18% de l'énergie consommée dans le monde. La biomasse et l'hydraulique présentent respectivement 13% et 3%. Ainsi, le pourcentage des nouvelles énergies renouvelables (solaire, éolienne, photovoltaïque, bioénergie) ne dépasse pas 2% (REN21, 2008, p.9).

### **3.2. Les stratégies à adopter dans le cadre du GGND**

#### **3.2.1. La diminution des subventions perverses**

*« Les réformes nationales sont recommandées afin de réduire de façon considérable les subventions perverses, comme les subventions aux combustibles fossiles, et créer, à la place, des incitations positives et des taxes appropriées qui encourageront le passage à une économie plus verte » (PNUE, 2009, p.4)*

Selon AIE (2006), les subventions énergétiques sont des actions gouvernementales qui permettent la diminution du coût de production de l'énergie, l'augmentation du prix reçu par le producteur ou la baisse du prix payé par le consommateur.

La suppression des subventions accordées aux combustibles fossiles élimine les incitations à effets pervers dans les marchés de l'énergie et fournit des sources immédiates de financement des stratégies sobres en carbone. A l'échelle mondiale presque 300 milliards de dollars ce qui est équivalent à 0,7 du PIB mondial sont dépensées dans le secteur des combustibles fossiles afin de baisser les prix du charbon, de l'électricité, le gaz naturel et les produits pétroliers. (UNEP, 2008)

La suppression de ces subventions perverses permet d'avoir les fonds nécessaires afin de financer la recherche et développement dans l'énergie propre et la diffusion des énergies renouvelables. **Hirshl (2009)**, réclame aussi la nécessité des subventions pour promouvoir les énergies renouvelables et il a mis l'accent sur le concept de « subventions perverses ». En effet, la plus grande part des subventions est encore destinée aux énergies conventionnelles et seulement moins que 4% de la totalité des subventions sont accordées aux secteurs des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. « Les subventions perverses » sont ainsi celles accordées aux secteurs polluants et qui engendrent des effets négatifs sur l'environnement et la société.

### **3.2.2. La tarification du carbone**

*« La réforme de l'architecture des politiques internationales devrait, quant à elle, porter sur le commerce, l'aide, la fixation des prix du carbone et la coordination des technologies et des politiques ».* (PNUE, 2009, p.4-5)

Le « GGND » plaide en faveur de la création de marchés mondiaux de carbone ainsi que l'élargissement de l'accessibilité du Mécanisme de développement propre.

Il est estimé que le prélèvement d'une taxe de 15 dollars par tonne de CO<sub>2</sub> aux Etats-Unis pourrait réduire les émissions de 720 millions. (The brooking institution, 2007)

En Allemagne, la nouvelle fiscalité environnementale a permis de créer 250 000 emplois, de réduire la consommation de carburant de 7 pour cent, les émissions de CO<sub>2</sub> de 2% à 2,5 % et les coûts des retraites de 7 milliards de dollars. (Ecologic, 2005)

### **3.2.3. La recherche et développement**

Vu la situation actuelle des banques caractérisée par le manque de liquidité, les Etats doivent intervenir afin de faciliter l'octroi des crédits à la recherche et développement.

Malgré l'importance cruciale de l'activité de recherche et développement pour le secteur des énergies renouvelables, les efforts déployés dans ce domaine sont encore négligeables. En effet, selon IEA (2004), dans les pays de l'OCDE, seulement 8% des dépenses de recherche et développement, dans le secteur de l'énergie, sont destinées au secteur des énergies renouvelables alors que la majorité de ces dépenses est encore destinée à l'énergie nucléaire.

Selon UNDESA (2009), un GGND contient neuf éléments qui doivent être utilisés afin d'accélérer la diffusion à grande échelle des énergies renouvelables.

Ces éléments sont :

1. Fixer des objectifs clairs
2. Définir des garanties
3. Déterminer les contributions du pays hôte
4. Etablir un fonds d'investissement mondial pour les énergies renouvelables
5. Fournir un appui supplémentaire aux pays les moins avancés
6. Créer des mécanismes pour servir les zones isolées et non raccrochées au réseau d'électricité
7. Créer un réseau de centres d'innovation
8. Créer un service mondial de préservation de l'environnement
9. Développer une architecture institutionnelle appropriée

## **3.3. Les avantages de la promotion des énergies renouvelables**

Le GGND implique la mobilisation de toute une stratégie mondiale afin de bénéficier des avantages multiples de l'utilisation des énergies renouvelables. Parmi ces avantages on peut citer :

### **3.3.1. Répondre aux besoins des zones pauvres et isolées**

Les énergies renouvelables ne sont pas seulement destinées aux pays riches et développés mais elles répondent aussi aux besoins des pays pauvres. En effet, les

petites centrales hydroélectriques, la biomasse et les panneaux photovoltaïques fournissent l'électricité, le chauffage et le pompage de l'eau à des millions de personnes dans les zones rurales des pays en développement. 25 millions de ménages utilisent le biogaz pour la cuisine et l'éclairage et 2,5 millions de ménages utilisent des systèmes d'éclairage solaire. Les pays en développement représentent actuellement 40% de la capacité existante des ressources mondiales renouvelables, 70% des capacités de chauffe-eau solaire et 45% de la production de biocarburants (REN21, 2008)

L'expansion de ces secteurs ne va pas seulement accroître la disponibilité des services énergétiques abordables et durables pour les pauvres du monde, mais fournissent aussi un besoin urgent d'emplois afin de lutter contre la pauvreté.

### **3.3.2. *La réduction des émissions de GES***

La baisse d'activité due à la crise économique a réduit les émissions globales de GES. Cependant le changement climatique ne résulte pas du flux d'émissions, mais du stock, ainsi, même un fort recul à court terme des émissions diminuera peu les dommages à attendre du changement climatique. C'est pour cette raison qu'il faut s'engager dans une stratégie globale de promotion des énergies renouvelables qui aura des objectifs à long terme de diminution du stock de GES.

Si les mécanismes du GGND sont appliquées et les objectifs sont atteints ceci permet d'éviter entre 2,5 et 3,5 milliards tonnes de carbone chaque année jusqu'à 2025. UNDESA (2009)

### **3.3.3. *La création d'emplois***

Des millions de nouveaux «emplois verts» vont être créés suite à l'expansion rapide du secteur des énergies renouvelables dans les pays développés et les pays en développement : les investissements dans le secteur d'énergie renouvelable ont montré la création de deux à trois fois plus d'emplois que les investissements dans le développement de l'énergie conventionnelle). Pollin and Garrett-Peltier, (2007)

Au cours de ces dernières années, environ 2,3 millions de personnes ont trouvé un nouveau travail dans ce secteur, alors que ces énergies fournissent seulement 2% de l'énergie primaire mondiale. En comparaison, l'emploi total dans le secteur du pétrole, du gaz et dans les industries de raffinement du pétrole dépassait juste les 2 millions en 1999 (UNEP, 2008).

## Conclusion

La récession économique alliée à la gravité du changement climatique ont poussé la communauté internationale à l'adoption d'un GGND. Dans ce cas la relance économique devient une opportunité pour orienter l'économie mondiale vers la croissance durable à faible teneur en carbone.

Plusieurs pays ont fait preuve d'une grande volonté d'investir dans les secteurs verts telle que la Corée du sud, et même la Chine qui est l'un des pays les plus pollueurs dans le monde a consacré 40% de sa relance économique à des infrastructures vertes telle que les énergies renouvelables, etc.

En effet, le secteur des énergies renouvelables est l'un des composants clés de la relance verte vu ses multiples avantages aux niveaux social, économique et environnemental.

## Bibliographie

- ✓ Barbier, E., 2009, « A Global Green New Deal », UNEP-DTIE.
- ✓ Barbier, E., 2009, « global governance : the G20 and a global green new deal ». Economics : the open –access, open assessment e-journal, n.2009-38.
- ✓ Edenhoffer, O., Stern, N., 2009, « Towards a global green recovery, recommandations for immediate G20 action ». report submitted to the G20 London Summit.
- ✓ Ecologic, 2005, « Effects of Germany's Ecological Tax Reforms on the Environment, Employment, and Technological Innovation ».
- ✓ Hirschl B., 2009, “International renewable energy policy—between marginalization and initial approaches”, Energy Policy, vol.37, pp.4407–4416
- ✓ IPCC (Intergovernmental Panel on Climate Change), 2007. “Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability”, Working Group II Contribution to the IPCC Fourth Assessment Report—Summary for Policy makers, formally approved at the 8<sup>th</sup> Session, April 2007, Brussels
- ✓ International Energy Agency (IEA), 2004, “Renewable energy, market and policy trends in IEA countries”, Paris.
- ✓ International Labor Organization (ILO), 2009, « Global Employment Trends January 2009 ». ILO, Geneva.
- ✓ REN 21 (Renewable Energy Policy Network for the 21st century), 2008, « Renewables 2007 Global Status Report », REN 21 Secretariat and world watch Institute, Paris and Washington DC, [www.ren21.net](http://www.ren21.net).
- ✓ Robert, P., Garrett-Peltier, H., 2007, « The U.S. Employment Effects of Military and Domestic Spending Priorities ». Political Economic Research Institute, Amherst University, Working Paper 151.
- ✓ Robins, N., Clover, R., Singh, C., 2009, “A climate for recovery: the colour of stimulus goes green”. London HSBC global research.
- ✓ Stern, N., 2007, « The economics of climatr change : the stern review ». Cambridge University Press, Cambridge, UK.
- ✓ The Green new deal group, 2008, « A green new deal, joined-up policies to solve the triple crunch of the credit crisis, climate change and high oil prices ». new economics foundation.

- ✓ The Brookings Institution, 2007, “A GREEN EMPLOYMENT TAX SWAP: USING A CARBON TAX TO FINANCE PAYROLL TAX RELIEF” Policy Brief. World Resources Institute.
- ✓ United Nations Department of Economic and Social Affairs, (UN/DESA), 2009, « A Global Green New Deal for climate, energy and development ».
- ✓ UNEP, 2008, « Green jobs : towards decent work in a sustainable low carbon world ».
- ✓ UNEP, 2008, « Reforming energy subsidies : opportunities to contribute to the climate change agenda ».
- ✓ World Energy Outlook, IEA, 2006.
- ✓ World Bank, 2008, « Global Financial crisis and implications for developing countries ». Paper for G20 Finance Ministers’ meeting. Brazil.